

POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE

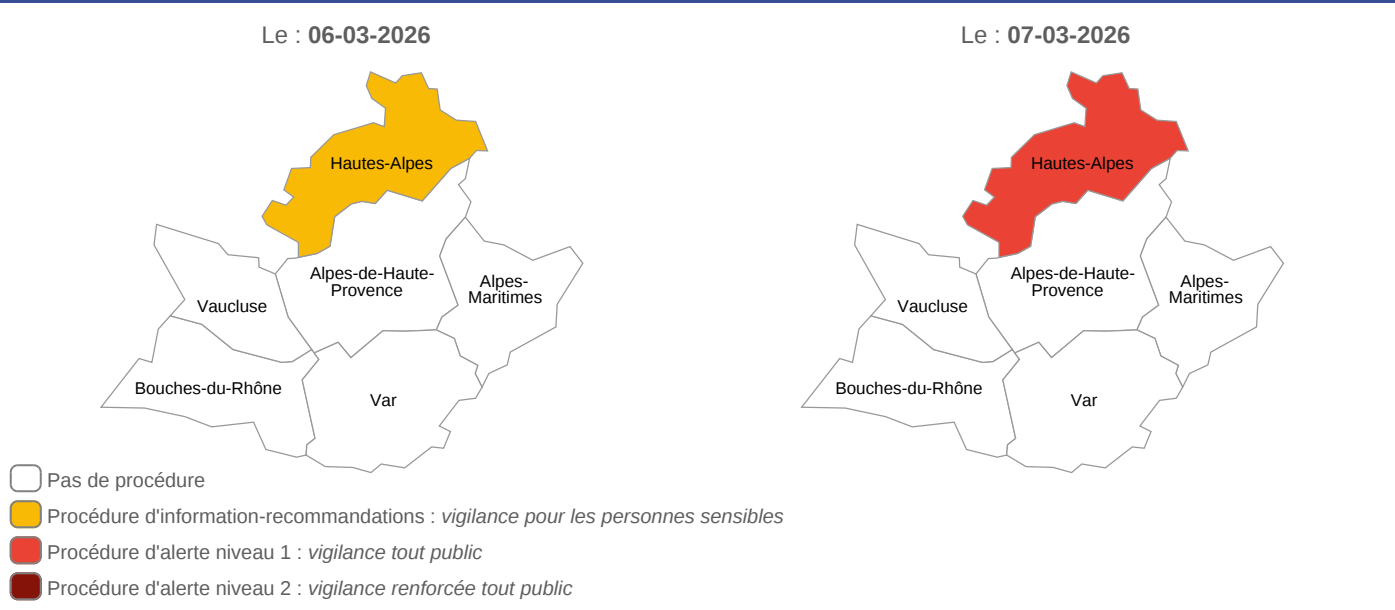
PROCÉDURES PRÉFECTORALES ACTIVÉES

Description de l'épisode de pollution et évolution prévue

Une masse d'air en provenance du Sahara apporte des particules désertiques en grande quantité dans les Hautes-Alpes. Elles s'ajoutent à celles émises localement par diverses activités : industrie, trafic routier, chauffage. Pour le 6 mars, le niveau d'information-recommandations en PM10 est déclenché pour le département des Hautes-Alpes dans lequel la qualité de l'air est mauvaise. Une procédure d'alerte niveau 1 est prévue pour le 7 mars dans ce même département entraînant des mesures d'urgence visant à réduire les émissions de polluants. Dans le reste de la région, la qualité de l'air est moyenne à dégradée.

L'épisode est de type : Multi-sources

Procédures activées et degré de vigilance associé par département



06-03-2026					07-03-2026			
Polluants et seuils dépassés en µg/m ³				Départements	Polluants et seuils dépassés en µg/m ³			
O ₃	PM10	NO ₂	SO ₂		O ₃	PM10	NO ₂	SO ₂
				Alpes-de-Haute-Provence (04)				
	50			Hautes-Alpes (05)		50 *		
				Alpes-Maritimes (06)				
				Bouches-du-Rhône (13)				
				Var (83)				
				Vaucluse (84)				

Ozone (O₃), particules fines (PM10), dioxyde d'azote (NO₂), dioxyde de soufre (SO₂)

* Persistance du dépassement du seuil

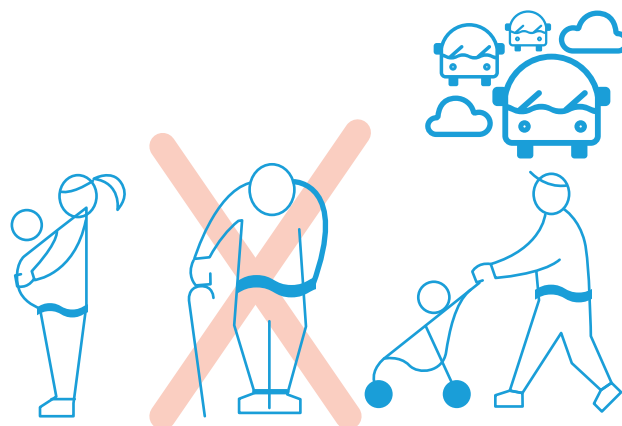
RECOMMANDATIONS SANITAIRES LORS D'UN ÉPISODE DE POLLUTION AUX PARTICULES

NIVEAU INFORMATION-RECOMMANDATIONS

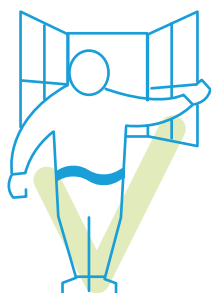
Les **PERSONNES VULNÉRABLES*** et **SENSIBLES**** sont concernées par ces recommandations sanitaires.



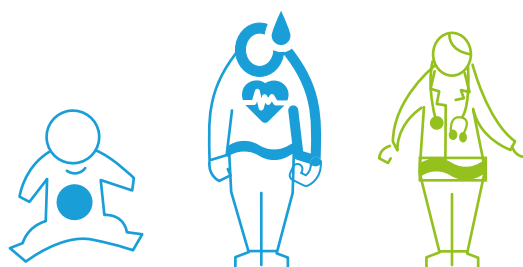
Évitez la pratique d'activités physiques ou sportives intenses (qui obligent à respirer par la bouche).



Évitez les zones à fort trafic pendant les heures de pointe.
Si vous suivez un traitement médical, prenez conseil auprès de votre médecin.



Continuez d'aérer les locaux au moins 10 minutes par jour, hiver comme été.



Si vous ressentez une gêne respiratoire ou cardiaque, prenez conseil auprès d'un professionnel de santé.

Les effets nocifs de la pollution de l'air s'accumulent jour après jour, pas seulement lors des pics

** Personnes vulnérables : femmes enceintes, nourrissons et enfants de moins de 5 ans, personnes de plus de 65 ans, sujets asthmatiques, souffrant de pathologies cardiovasculaires, insuffisants cardiaques ou respiratoires*

*** Personnes sensibles : personnes se reconnaissant comme sensibles lors des pics de pollution et/ou dont les symptômes apparaissent ou sont amplifiés lors des pics ; par exemple : personnes diabétiques, immunodéprimées, souffrant d'affections neurologiques ou à risque cardiaque, respiratoire, infectieux*

Si vous avez des questions complémentaires, consultez le guide du ministère de la santé « Questions réponses Air extérieur et santé ».

RECOMMANDATIONS COMPORTEMENTALES LORS D'UN ÉPISODE DE POLLUTION

Pour vos déplacements



Limitez les déplacements
et différez ceux pouvant
l'être



Privilégiez
les transports
en commun



Privilégiez
le covoiturage



Utilisez des modes de
déplacements non
polluants



Respectez l'interdiction de
brûlage à l'air libre



Maîtrisez la température
dans les bâtiments



Arrêtez l'utilisation
des appareils de combustion
de biomasse non performants



Reportez les épandages
agricoles de fertilisants
et les travaux du sol

**des gestes
à adopter
toute
l'année !**